



Procès-verbal

de la séance du groupe de travail Standard national de la branche

Date et lieu

18.04.2024, 13h15 - 16h15
Réunion Microsoft Teams

Membres

ayant le droit de vote

Lukas Blattmann, TPC
Michael Böhm, CFF (président de séance)
Reto Graber, BLS
Flurina Jacot, CarPostal
Bego Jankovic, vbz/ZVV
Reto Kissling, CFF
Fred Krummenacher, Engadin Bus
Monika Ryf, bernmobil

Asseseurs

Martin Enz, secrétaire général de la KKI
Simon Freihart, GT KI-ADM
Marcel Stirnimann, organe de gestion de l'Alliance SwissPass

Procès-verbal

Marcel Stirnimann, organe de gestion de l'Alliance SwissPass

Invités

-

Excusés

Marine Kerhoas, TRAVYS SA
Patrick Immer, BLS

Prochaine séance

16.05.2024, 13h15 - 16h15, par Microsoft Teams



Table des matières

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2024	3
2. Acceptation du règlement «Rester assis»	3
3. Points en suspens - Tableau Kanban	3
4. Informations des groupes de travail	4



1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2024

Michael Böhm souhaite la bienvenue aux personnes présentes à la troisième séance ordinaire du groupe de travail sur le standard national de la branche de cette année.

Décision (à l'unanimité)

Le procès-verbal de la dernière séance du 21 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

Annexe (sur Teams)

Procès-verbal 21.03.2024

2. Acceptation du règlement «Rester assis»

Le groupe de travail a élaboré un ensemble de règles sur le thème «Rester assis».

Décision (à l'unanimité)

Le règlement «Rester assis» est accepté à l'unanimité et validé pour les dispositions d'exécution du standard de la branche.

Ce thème doit être intégré au préalable dans la newsletter en tant que recommandation de mise en œuvre. En outre, une information doit être donnée aux membres de la KKI. Pour la newsletter / l'information à la KKI, Michael rédige une brève information et l'envoie à Martin.

Annexe (sur Teams)

Règles Rester assis

3. Points en suspens - Tableau Kanban

Les points en suspens suivants ont été discutés lors de la séance d'aujourd'hui:

- Réglementation des jours fériés -> On nous a répondu que cette réglementation engendrait des coûts de mise en œuvre du côté de SKI. Ce point doit être ajouté à la proposition. La proposition doit néanmoins être présentée à la prochaine séance de la KKI. Le sous-groupe de travail avait eu des contacts avec le GT KI-ADM au moment de l'élaboration. À l'époque, le GT KI-ADM avait indiqué que la mise en œuvre serait possible sans frais de mise en œuvre importants.
- Définition de la notion de ligne -> Le ZVV (Bego), CarPostal (une personne), les CFF (une personne) et l'OFT (une personne) vont créer un sous-groupe de travail et établir une définition de la «ligne» dans le domaine train/bus/tram. Pour cela, un mandat doit être demandé à la KKI par Martin. Un groupe sera également constitué pour les bateaux et les remontées mécaniques (le numéro de ligne y est notamment un sujet). Sur le principe, le GT est d'accord pour dire que la définition selon l'OTV est correcte.

- Termes utilisés dans l'information à la clientèle -> Les différents termes sont acceptés. Les termes doivent encore être acceptés et décrits par KI-ADM. Ensuite, le sujet sera transmis à la KKI pour validation.
- Choix du via -> Monika prend le lead sur le sujet. Le sous-groupe de travail réservera prochainement des séances pour traiter le sujet. Mandat aux membres du GT: tous les membres doivent indiquer comment les via sont priorisés / sélectionnés dans leur entreprise pour les annonces.
- Nouvel attribut de service "sans climatisation" -> Un nouvel attribut doit être approuvé pour un essai pilote du ZVV et des CFF. Il sera ensuite décidé s'il sera définitivement intégré à la "hints-list" en tant qu'attribut de service. Pour le test, "HT" est utilisé comme abréviation.

Les résultats détaillés des discussions et les prochaines étapes de chaque point en suspens sont directement consignés dans le tableau Kanban.

Discussion

Le groupe de travail Standard national de la branche discute de la suite à donner aux points actuellement en suspens.

4. Informations des groupes de travail

Il est informé oralement de la situation actuelle.

La séance ordinaire est levée à 15h15.

Pour le procès-verbal

Berne, le 18 avril 2024

Marcel Stirnimann
Auteur du procès-verbal

Michael Böhm
Chef du groupe de travail

P.-S. Le présent procès-verbal a été traduit automatiquement et relu seulement grossièrement. En cas de doute, la version allemande fait foi.